L'interdiction frappant les Églises catholique et orthodoxe ukrainiennes est particulièrement déplorable. Une nouvelle loi sur la liberté religieuse a été rédigée, mais le Soviet suprême n'en a pas encore débattu, et nous ne savons pas très bien pour le moment quels en seront les effets.

Le Canada accueille très favorablement l'amélioration récente de la situation des droits de la personne en URSS, mais il continuera de faire pression sur Moscou pour qu'il élimine les restrictions qui restent. Il participera donc en 1991 à la conférence internationale sur les droits de l'homme que l'URSS organisera à Moscou dans la foulée de la réunion de Vienne de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe.